



RAPPORT ANNUEL DE GESTION

LA CORPORATION DU CENTRE HOSPITALIER GÉRIATRIQUE
MAIMONIDES

2010-2011

Donald Berman Maimonides Geriatric Centre • Centre gériatrique Maimonides Donald Berman
5795 avenue Caldwell, Montréal (Québec) H4W 1W3 Tél.: (514) 483-2121 Téléc.: (514) 483-1561

**TABLE DES MATIÈRES – RAPPORT ANNUEL DE GESTION
BASÉE SUR LA CIRCULAIRE 2011-030**

SECTION 1 : MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D’ADMINISTRATION, MONSIEUR LARRY NACHSHEN ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE, MADAME BARBRA GOLD.....	P. 3
SECTION 2 : DÉCLARATION DE FIABILITÉ.....	P. 4
SECTION 3 : PRÉSENTATION DE L’ÉTABLISSEMENT.....	P. 5
Mission	P. 5
Structure organisationnelle	P. 5
SECTION 4 : ACTIVITÉS DE L’ÉTABLISSEMENT	P. 6
SECTION 5 : CONSEILS ET COMITÉS DE L’ÉTABLISSEMENT CRÉÉS EN VERTU DE LA LSSS	P.15
Membres du conseil d’administration	P.15
Conseil des infirmières et infirmiers	P.16
Conseil multidisciplinaire	P.16
Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.....	P.16
➤ <i>Comité d’évaluation médicale, dentaire et pharmaceutique.....</i>	<i>P.16</i>
➤ <i>Comité de pharmacologie.....</i>	<i>P.16</i>
Comité de vigilance et de la qualité	P.16
Comité des usagers	P.17
Comité de gestion des risques	P.24
Comité de vérification et des finances.....	P.26
Comité l’immobilier et entretien	P.26
Comité d’éthique clinique	P.26
Comité de planification stratégique	P.26
SECTION 6 : RESSOURCES HUMAINES DE L’ÉTABLISSEMENT	P.27
SECTION 7 : ÉTATS FINANCIERS ET ANALYSE DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS	P.28
SECTION 8 : CODE D’ETHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS	P.36
SECTION 9 : CONCLUSION	P.43

RAPPORT ANNUEL DE GESTION – 2010-2011

Section 1

Message du président du conseil d'administration, Monsieur Larry Nachshen et de la directrice générale, Madame Barbra Gold

Au cours de l'automne 2010, un nouveau projet de loi a été déposé concernant la Loi sur les soins de santé dans la province de Québec. En effet, le projet de loi 127 est présentement à l'étude à l'Assemblée nationale et on prévoit que des modifications à la version initiale seront proposées. Le projet de loi devrait être adopté en juin 2011, puis mis en œuvre à l'automne-hiver 2011-2012. Certains changements ont été apportés au Conseil d'administration, notamment la réduction de sa taille ainsi que quelques-unes des responsabilités du Conseil d'administration et de l'Agence. L'une de nos principales préoccupations est l'élimination d'un siège de représentant à la Corporation. Nous devons donc nous assurer que nos autres représentants de la communauté sont bien représentés au Conseil d'administration.

Lors de l'assemblée annuelle du Centre, de la Corporation, de la Fondation et de la Fondation médicale de recherche qui a eu lieu le 3 novembre 2010, M. Leonard Lewkowick, ancien président du Centre, a été distingué par un prix qui lui a été remis pour la qualité supérieure de ses services. Len a été louangé pour le rôle qu'il a joué en façonnant l'avenir de Maimonides grâce à son expertise en planification stratégique, son engagement inlassable, et sa capacité de voir grand et d'inspirer les autres à le suivre dans ses efforts pour faire avancer le Centre.

Le Centre gériatrique Maimonides a également reçu le prix *Laura Gilpin Spirit of Kindness* lors de la conférence annuelle Planetree de 2010. Remis durant une cérémonie spéciale réunissant des membres Planetree du monde entier, ce prix reconnaît le travail extraordinaire que fait le centre pour s'assurer de bien entourer ses soignants. Planetree est un organisme sans but lucratif de renommée internationale qui s'associe avec des fournisseurs de soins de santé internationaux afin de promouvoir une approche de soins centrés sur le patient. Maimonides est le premier établissement de soins de longue durée au Canada affilié à l'organisme Planetree. Nous avons été choisis gagnants de ce prix en raison de l'année Planetree durant laquelle nous avons célébré notre centenaire par diverses activités organisées à l'intention du personnel. Ce prix témoigne de notre engagement envers notre

personnel puisque l'attention que nous portons aux soignants non seulement profite aux employés de Maimonides, mais elle les outille pour fournir les meilleurs soins possibles aux résidents.

En outre, le Centre gériatrique Maimonides a été lauréat pour la deuxième année consécutive du festival de films Planetree. Notre présentation mettait en vedette des membres de la communauté de Maimonides, et un numéro composé et exécuté par deux jeunes musiciens en herbe qui travaillent au Centre, Lance Daniel et Aleem Mohammed.

Amy Fish, notre Ombudsman, s'est vu remettre le prix Hineni de la Fédération CJA en novembre 2010, qui est décerné en reconnaissance de leadership et de dévouement exceptionnels envers la communauté juive. Nous sommes très fiers de l'engagement d'Amy, qui va au-delà de son rôle d'ombudsman à Maimonides.

Fruan Tabamo, infirmier-chef au 2^e étage, a reçu un prix pour la meilleure recherche pour son affiche portant sur la validité et la fiabilité de l'outil d'évaluation de 60 secondes du pied diabétique Inlow lors de la conférence de l'Association canadienne du soin des plaies qui a eu lieu en novembre 2010.

Section 2

Déclaration de Fiabilité

Le 21 juin 2011

Service des affaires corporatives et institutionnelles
Direction générale de la coordination, du financement et de l'équipement
Ministère de la Santé et des Services sociaux
1075, chemin Sainte-Foy – 3^e étage
Québec (Québec)
G1S 2M1

Monsieur,

SUJET: DÉCLARATION DE FIABILITÉ DES DONNÉES CONTENUES DANS LE RAPPORT DE GESTION

Les résultats et l'informations contenues dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de ma responsabilité. Cette responsabilité porte sur l'exactitude, l'intégralité et la fiabilité des données, de l'information et des explications qui y sont présentées.

Tout au cours de l'exercice financier, des systèmes d'information et des mesures de contrôle fiables ont été maintenus afin de supporter la présente déclaration. De plus, je me suis assuré que des travaux ont été réalisés afin de fournir une assurance raisonnable de la fiabilité des résultats, et spécifiquement au regard de l'entente de gestion.

A ma connaissance, l'information présentée dans le Rapport annuel de gestion 2010-2011 du Centre gériatrique Maimonides, ainsi que les contrôles y afférant sont fiables, et cette information correspond à la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2011.

La directrice générale



Barbra Gold

Section 3

Présentation de l'établissement

Mission

La mission première du Centre gériatrique Maimonides, un établissement de soins de longue durée affilié à l'Université McGill, consiste à fournir des services aux membres âgés de la communauté qui ne sont plus autonomes. Ils nous sont confiés par leurs familles avec qui nous partageons les mêmes valeurs et objectifs. Notre mandat s'inspire d'un précieux héritage de valeurs juives et de soutien à la communauté. Nous fournissons un continuum de soins de haute qualité par l'entremise de notre réseau intégré, notamment l'Hôpital de jour Helen et Sam Steinberg, des installations de séjour de courte durée pour soins de répit, des résidences familiales dans la communauté et divers centres d'hébergement de soins de longue durée. Conformément à notre mission, Le Centre gériatrique Maimonides sert de lieu de formation pour les professionnels, effectuant des recherches sur les questions liées à la médecine gériatrique et les soins aux personnes âgées.

Structure organisationnelle

Au cours de l'exercice 2010-2011, la D^{re} Mabelle Wilchesky s'est jointe à notre équipe de gestionnaires supérieurs en tant que directrice de la recherche de notre centre de recherche sur le vieillissement. D^{re} Wilchesky détient un doctorat en épidémiologie et en biostatistique de l'Université McGill, elle a terminé ses cours de doctorat en gestion de la santé à l'Université Ben Gurion du Negev en Israël, et elle possède une maîtrise en

économie de la santé de l'Université Queens. L'équipe tout entière est très heureuse de compter en son sein une directrice de la recherche à plein temps. Elle pourra ainsi aider à positionner Maimonides comme centre d'expertise en soins de longue durée qui étudiera les répercussions de l'approche « Au-delà des soins » sur le bien-être des résidents et du personnel, et qui s'engagera activement dans le transfert des connaissances afin d'améliorer nos pratiques et nos politiques.

De plus, nous sommes très chanceux que notre équipe soit demeurée stable au cours des dernières années. Nous continuons d'être mis à l'épreuve par toutes sortes de nouveaux projets et de demandes qui nous sont imposés par nos divers partenaires et par l'orientation que nous avons adoptée en ce qui concerne le Conseil d'administration.

Section 4

Activités de l'établissement

Célébrations du 100^e anniversaire

2010-2011 a été une année charnière à Maimonides. Nous avons célébré de nombreuses manières 100 ans de soins à la communauté. Nous avons donné le coup d'envoi en organisant un grand gala à la synagogue Shaar *Hashamayim* afin de rendre hommage aux anciens présidents de la Corporation, du Centre, de la Fondation et des Auxiliaires. À l'été, notre barbecue annuel à l'intention des familles et du personnel a attiré des centaines d'invités de la communauté. À l'automne, nous avons présenté des mini-séances éducatives sur les soins gériatriques et le vieillissement, des questions qui nous touchent tous.

La première séance, animée par le D^r Bill Reichmann, portait sur la santé du cerveau. La D^{re} Krystyna Kouri, boursière en recherche à Maimonides, a fourni des conseils pratiques et des stratégies pour composer avec un proche qui souffre de démence. À la troisième séance, le D^r Moshe David Tendler, rabbin et éthicien médical de renommée internationale, a présenté un exposé sur la prise de décisions de fin de vie, d'une perspective juive. À la dernière séance de la série, le D^r Ruby Friedman a donné une allocution dynamique sur vieillissement en bonne santé.

De plus, le Centre gériatrique Maimonides a animé un symposium à l'intention des membres de *l'Association of Jewish Aging Services of North America*. M. David Levine, président et directeur général de l'Agence de la santé et de services sociaux de Montréal a fait le point sur l'assurance-maladie universelle et les particularités du système de santé au Québec. Le D^r Hartley Stern, directeur général de l'Hôpital général juif, a parlé de

philanthropie et des rapports importants entre les dirigeants et leurs fondations. Le rabbin Shalom Chriqui, de Maimonides, s'est entretenu sur l'importance du respect des cultures sépharades et ashkénazes dans les établissements de soins de longue durée. M^{me} Linda August, adjointe à la direction des Soins infirmiers et des Services cliniques, s'est penchée sur la question des partenariats publics-privés dans le domaine des soins de longue durée. De nombreuses activités intéressantes ont été organisées pour le personnel durant 2010, mettant l'accès sur notre année centenaire et la philosophie Planetree qui a été adoptée à Maimonides.

Plan stratégique – 2007-2012

Au-delà des soins

Fidèle à son plan stratégique et à la création d'une nouvelle vision « Au-delà des soins », le Centre gériatrique Maimonides vise à devenir le premier centre de soins de longue durée au Canada affilié à Planetree, constamment à l'avant-garde des soins axés sur le client.

Vous trouverez ci-dessous les dix composantes du modèle de soins continus Planetree qui est désormais au cœur de tout ce que nous entreprenons au Centre gériatrique Maimonides :

1. Reconnaître l'importance primordiale des interactions humaines.
2. Enrichir le parcours de vie de chaque personne.
3. Favoriser l'autonomie, la dignité et les choix.
4. Intégrer les réseaux des familles, des amis et du soutien social.
5. Appuyer la spiritualité en tant que source de force intérieure.
6. Faciliter le cheminement vers le bien-être.
7. Promouvoir l'autonomisation des personnes par la formation et l'éducation.
8. Reconnaître les bienfaits nutritifs et réconfortants des aliments.
9. Offrir des arts, des activités et des divertissements intéressants.
10. Fournir un milieu propice à une bonne qualité de vie.

Nos réalisations durant l'année écoulée en regard des thèmes paraissant dans le plan stratégique sont décrites dans ce rapport. Nous nous attarderons sur les nouveaux développements et mettrons en évidence les secteurs qui se sont améliorés depuis notre dernier rapport annuel.

Soins aux résidents

- Appuyer une approche de soutien, respectueuse et personnalisée à l'égard des soins prodigués à chaque résident.

- Continuer de développer de nouvelles approches visant à créer un environnement sécuritaire, de type familial, en fonction des besoins de chacun.
- Fournir des soins de répit indispensables aux personnes qui ne sont pas encore résidentes au Centre.

Approche Planetree

En conformité avec le plan stratégique et la création d'une nouvelle vision « Au-delà des soins » à Maimonides, la direction poursuit l'implantation de l'approche Planetree. Cela comprend l'établissement d'une culture à l'échelle du Centre qui permet aux résidents de bénéficier de soutien moral, et de soins compatissants et personnalisés. À la fin de mars 2011, tout notre personnel avait participé à la première séance de réflexion Planetree, et plus de 80 employés ont assisté à la deuxième séance. Des mini-séances ont aussi été préparées à l'intention des accompagnateurs, des bénévoles et des membres des familles afin de leur expliquer le concept Planetree. Ces séances ont commencé à l'automne et ont été bien accueillies.

Quatre groupes de travail responsables de l'expérience-repas, de la communication, du processus d'admission et des soins en fin de vie continuent de travailler en vue d'atteindre les objectifs visés dans ces secteurs.

Programme de contrôle des infections

L'année 2010-2011 a connu peu d'incidents au chapitre du contrôle des infections. Il y a eu quelques éclosions de gastro-entérite à Norovirus dans quelques-uns des divers établissements. L'équipe de prévention des infections est intervenue très rapidement à la résidence Lev Tov et à Maimonides afin de maîtriser la situation. La campagne de vaccination contre la grippe a débuté en novembre, pendant laquelle 36 % de nos employés et 95 % de nos résidents ont été vaccinés.

Nouveaux programmes

Programme visant l'utilisation optimale des appareils auditifs

Mis au point par Nechama Surik au cours des dernières années, le programme visant l'utilisation optimale des appareils auditifs a été peaufiné et a figuré dans des publications comme guide de référence. Ce guide comprend des directives de pratiques à l'intention du personnel qui travaille auprès de résidents malentendants et il servira de modèle pour tous les centres qui hébergent des personnes souffrant d'une perte de l'audition. Ce

programme a été adopté par l'Ordre des audioprothésistes du Québec et il sera utilisé à l'échelle de la province de Québec.

Services thérapeutiques

Nous avons pu acheter cette année des surfaces de chambre à air fermée afin de terminer le projet entrepris l'an dernier. Ces matelas sont financés par la Fondation et coûtent de 5 000 \$ à 10 000 \$.

Centre de conditionnement physique

Grâce à un bénévole dévoué, nous avons pu ouvrir le gymnase de réadaptation le vendredi matin afin que les résidents puissent utiliser l'équipement de mise en forme à leur guise, lorsque l'équipement n'est pas utilisé par les professionnels de la réadaptation. Au début d'août, nous avons pu ouvrir le centre de conditionnement physique le dimanche matin.

Programme de physiothérapie

Compte tenu des programmes de marche établis dans les unités et de l'importance de maintenir la capacité de mise en charge et de déplacement des résidents, les services de physiothérapie ont subi une réorganisation en janvier 2011 afin d'atteindre cet objectif. Ce changement sera profitable aussi bien au programme de prévention des chutes, particulièrement en ce qui concerne les résidents qui risquent de faire une chute. Le programme de marche, qui a été élaboré afin d'accroître et de maintenir la mobilité des résidents dans leurs activités quotidiennes, a été implanté dans toutes les unités, avec l'aide du personnel infirmier. Une liste des résidents qui ont besoin de faire une promenade chaque jour a été fournie dans chaque unité, et on est en train de recueillir des indicateurs afin d'évaluer l'efficacité de ce programme. Le but est de faire en sorte que les résidents qui font partie de ce programme puissent marcher avec de l'aide, au moins une fois par jour, 80 % du temps.

Salle de spa Planetree

La salle de spa Planetree, financé par la Fondation, a été créée l'an dernier afin que les résidents et le personnel puissent se détendre et réduire leur niveau de stress. L'un des attraits uniques de la pièce est un plafond illuminé, soit un puits de lumière virtuel rétroéclairé qui présente une image si réaliste que les résidents ont l'impression de regarder le ciel en étant étendus dehors. La pièce est équipée de chaises de massage vibro-acoustiques de haute technologie, d'une fontaine de tranquillité, et on y offre des huiles thérapeutiques et essentielles. Cette nouvelle salle de spa se veut

un lieu de refuge pour les employés et les résidents qui veulent d'échapper à la routine quotidienne et se restaurer le corps et l'esprit.

Partenariats avec les familles

- Intégrer les familles au fonctionnement général du Centre.
- Respecter la multiplicité des besoins des familles en matière d'information et de soutien.
- Fournir du soutien aux familles des aînés de la communauté qui ne sont pas encore des résidents d'un centre de soins de longue durée.

L'une des plus importantes préoccupations exprimées par les familles est la difficulté qu'elles éprouvent à la perte d'un être cher. À cette fin, nous avons donné quatre présentations sur les soins de fin de vie cette année, préparées spécialement pour les familles.

Recherche

- Positionner le Centre gériatrique Maimonides à titre de centre d'expertise en soins de longue durée.
- Étudier les répercussions de l'approche « AU-DELÀ DES SOINS » sur le bien-être des résidents et du personnel.
- Participer activement au transfert des connaissances afin d'améliorer les pratiques et les politiques.

Afin de réaliser ces objectifs, les activités de recherche pour l'exercice se terminant le 31 mars 2011 ont porté principalement sur les trois dossiers suivants :

1. La réorganisation des activités sous une nouvelle directrice de la recherche à temps plein.
2. Des activités visant à améliorer le profil de recherche du Centre gériatrique Maimonides.
3. De nombreux projets et présentations qui ont eu lieu sur place ou en collaboration avec l'équipe de recherche.

Le département de la recherche s'est affairé à raffermir nos liens avec l'Université McGill à titre de centre affilié, en modelant notre examen d'éthique de l'ensemble de nos études de recherche sur le comité de révision interne de l'Université McGill.

Afin de donner plus de visibilité à la recherche effectuée à Maimonides, nous avons préparé un calendrier de séminaires sur la recherche qui souligneront plusieurs projets en cours. Nous espérons présenter quatre séminaires chaque année. Des liens ont déjà été établis avec l'Hôpital Sainte-Anne des

Anciens combattants du Canada et l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal. Nous poursuivons notre travail avec le réseau de soins de longue durée Solidage en effectuant une étude dans divers centres, qui est présentement au stade de proposition. Après un examen approfondi de nos projets de recherche en cours et à l'étape de développement, dont le nombre s'élève à 36 à l'heure actuelle, quatre domaines de recherche générale sont ressortis :

1. La qualité des soins dans les centres de soins de longue durée (par ex. les soins des plaies, la définition de l'évaluation du pied diabétique et la mise au point des indices de qualité des soins, la détermination des résidents à risque de symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD), ainsi que les effets des interventions sur les résultats de la gestion des risques).
2. La qualité de vie en milieu gériatrique (par ex. : la maladie d'Alzheimer : stratégies de communication des soignants, comprendre le sens des sons émis par les aînés atteints de démence, la santé cardiovasculaire et les programmes d'exercice pour les aînés, la déficience auditive et la démence, le trouble du goût dans les centres de soins de longue durée, les effets des programmes sur les résidents souffrant de démence).
3. Planetree et l'approche « Au-delà des soins » (par ex. : deux études qui ont pour but de mesurer l'impact de l'approche Planetree sur la satisfaction des familles, le questionnaire d'évaluation du stress, des recherches sur des programmes éducatifs visant à améliorer les aptitudes à la communication du personnel avec les résidents, ainsi que l'approche relationnelle des soins).
4. Les effets des drogues chez les aînés (par ex. l'utilisation de médicaments antipsychotiques, la polypharmacie, l'utilisation de l'inhibiteur anticholinestérase, la prescription appropriée d'ordonnances pour les infections urinaires, etc.).

Durant l'année écoulée, environ 25 présentations ont été faites au Québec et au Canada ainsi que par les membres américains de nos équipes médicales, infirmières et de recherches. Notre boursière de cette année, la D^{re} Krystyna Kouri, poursuit son travail de recherche et elle est jointe par une autre boursière, la D^{re} Anne Bourbonnais, qui dirige en ce moment des recherches sur la vocalisation des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer. En dernier lieu, une proposition pour un programme psychogériatrique novateur conjointement avec le CSSS Cavendish et le CHSLD juif de Montréal, a été refusée par l'Agence. La raison de ce refus est que l'Agence exigeait que le financement d'un médecin à temps partiel dont le psychiatre avait besoin pour ce programme devait avoir été octroyé par l'un des hôpitaux enseignants universitaires. Comme les hôpitaux enseignants universitaires font eux aussi face à des problèmes de personnel et qu'il y a présentement

un gel sur les nouveaux postes en psychiatrie, le programme proposé était inexploitable dans sa forme actuelle.

Enseignement

- Sensibiliser les familles et la communauté aux problèmes de santé auxquels doivent faire face les aînés.
- Fournir du soutien au personnel pour intégrer les principes de l'approche « Au-delà des soins » dans les pratiques de soins.
- Partager notre expertise avec d'autres professionnels de la santé.

C'était la deuxième année de notre programme signature de formation des PAB, une collaboration entre le *Pearson Adult Career Centre* (PACC) et Maimonides. En 2010, la première cohorte avait reçu son diplôme et nous avons eu la chance de recruter 9 des 16 diplômés qui travaillent maintenant comme PAB au Centre gériatrique Maimonides. La deuxième année du programme a été tout aussi réussie. En janvier 2011, nous avons entrepris un autre programme signature de formation, cette fois à l'intention des infirmier(e)s auxiliaires au *Pearson Adult Career Centre*. Nous avons grand espoir que ce programme produira un bassin d'infirmier(e)s auxiliaires qualifiés pour travailler auprès de notre clientèle. Nous sommes très fiers que 6 des 18 élèves participant à ce programme proviennent de Maimonides. D'autres partenariats sont à l'horizon avec des CÉGEPS dans le but de mettre sur pied un programme de sciences infirmières et un programme en techniques de réadaptation physique qui seront fournis à Maimonides.

Il s'agit là d'évolutions importantes pour le Centre gériatrique Maimonides. L'un des plus grands défis que nous affrontons depuis quelques années est le recrutement de personnel dans divers domaines. Si notre croissance se poursuit dans ce sens et que nous établissons des partenariats avec des établissements d'enseignement qui offrent des programmes de formation en soins de santé à l'intention des professionnels, nous et, ultimement les résidents, en sortiront gagnants à long terme.

Relations publiques et communications

- Raffermer notre position comme chef de file dans la communauté élargie au moyen de messages clairs, coordonnés et cohérents concernant notre mission, notre philosophie, nos services et nos activités.

Le Centre gériatrique Maimonides continue de jouir d'une très grande visibilité à l'échelle provinciale, nationale et internationale. Beaucoup de nos professionnels sont invités régulièrement à donner des conférences sur

divers programmes offerts à Maimonides. Nous recevons aussi un grand nombre d'appels téléphoniques du monde entier pour obtenir des exemplaires de nos programmes signatures tels que notre approche de soins sans contention et l'implantation de la philosophie Planetree dans un milieu de soins de longue durée. Comme il a été noté précédemment, nous avons gagné plusieurs prix et un grand nombre de nos employés continuent de siéger à divers conseils d'administration partout en Amérique du Nord.

Environnement

- Créer un environnement positif, sécuritaire et de type familial pour nos résidents, qui tient compte des principes « Au-delà des soins ».
- Projeter une image accueillante auprès des familles et de la communauté dans son ensemble.
- Fournir au personnel soignant un environnement propice à la prestation de soins de qualité, à l'enseignement et à la recherche.

Grâce à l'appui continu de nos collaborateurs très affairés, entre autres le Comité des immeubles et de la maintenance, le chef des Services techniques et les Soins infirmiers et services cliniques, tous les fonds reçus de la Fondation du Centre et du gouvernement du Québec au cours de l'année écoulée ont été affectés à l'amélioration de la qualité de vie des résidents du Centre gériatrique Maimonides.

Rénovation de la bibliothèque

Un don gracieux de la Fondation a permis de rénover la bibliothèque et le centre d'information en santé Fern Glass, soit l'installation de nouvelles portes françaises à l'entrée qui facilitent l'accès pour nos résidents en fauteuil roulant, et qui sont plus agréables à l'œil pour les membres des familles et nos employés. Une zone confortable de places assises a été réaménagée vers l'avant et une grande table placée au milieu de la pièce pour permettre aux gens de s'asseoir et de travailler. Deux postes d'ordinateurs avec accès à Internet sont à la disposition des familles et du personnel qui veulent faire des recherches, et une connexion sans fil a été configurée pour ceux et celles qui préfèrent apporter leur ordinateur portable. Les étagères ont été modernisées dans un style nouveau et plus joli. Nous avons profité de l'occasion pour faire le ménage dans nos vieux livres et publications qui étaient devenus désuets et inutiles. Le centre d'information en santé est maintenant accessible 24 heures par jour.

Toilettes de la synagogue

Les deux toilettes situées à l'extérieur de la synagogue ont été entièrement démolies et reconstruites durant l'année. Elles ont été conçues de manière à en faciliter l'accès étant donné qu'elles ne comportent pas de porte et qu'elles sont accessibles aux fauteuils roulants pour la majorité de nos clients.

Prochains projets

Les projets en cours touchent le système de chauffage, la ventilation au pavillon 1A, la réparation des joints de l'enveloppe extérieure de l'immeuble, la salle Konigsberg et le jardin, l'achèvement des salles à manger et des salles d'activités des 2^e et 3^e étages, le niveau de bruit blanc au 3^e étage, la chapelle de la famille Gross, et une vitrine de faits historiques. Notre équipe des Services techniques est constamment à la recherche de moyens pour améliorer ce qui a été accompli à ce jour. Elle continue de fournir à nos résidents un milieu qui est le plus sain et le plus sécuritaire possible.

Relations avec les gouvernements et les réseaux

- Promouvoir des relations de collaboration avec nos partenaires du système de soins de santé et avec le gouvernement, qui profiteront aux aînés dans différents contextes résidentiels de soins de santé.
- Jouer un rôle de chef de file dans le développement de politiques gouvernementales en matière de soins de longue durée.

Admissions

Le Centre gériatrique Maimonides continue de travailler en collaboration avec l'Agence dans le but de faciliter l'accès à nos ressources. Au cours de l'année, il y a eu plusieurs situations de congestion dans des établissements de soins de courte durée et le Centre gériatrique Maimonides est intervenu rapidement par suite des directives de l'Agence, en modifiant son processus d'admission en conséquence.

Pendant l'année, nous avons dû affronter le défi de continuer notre pratique de préparation des résidents à l'admission en leur donnant une date cible approximative. Cela parce que l'Agence a étroitement coordonné les listes d'attente afin de gérer le débordement dans les hôpitaux et que le programme d'évaluation-orientation (68) a souvent eu priorité sur les clients en attente dans la communauté. Heureusement, il n'y a pas eu d'augmentation importante du temps d'attente moyen avant d'être admis cette année. Durant cette première année complète d'exploitation de

l'évaluation-orientation (68), on nous a demandés d'augmenter le nombre de lits à huit, tous sont au 6^e étage, répartis entre les ailes. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur l'excellente collaboration du CSSS Cavendish qui assure la coordination du programme pour le Centre gériatrique Maimonides. Dans le cadre de ce programme, il y a eu 56 admissions en 2010-2011, ce qui a exigé un effort considérable de la part du personnel du 6^e étage pour gérer cette rotation. Nous avons suivi le départ des résidents dans ce programme et nous sommes heureux de constater que nombre d'entre eux sont transférés directement et de manière permanente à Maimonides. Au besoin, nous préconisons auprès des CSSS et de nos partenaires des établissements de soins aigus d'assurer un milieu juif pour la clientèle juive. Cette initiative a été très réussie cette année. Nous sommes convaincus d'offrir un environnement positif à cette clientèle et un cadre qui accorde davantage la priorité aux actions de promotion de la santé qu'un étage de soins de santé actifs dans un hôpital.

Ressources et services de soutien

- S'assurer que les ressources humaines et financières sont en place afin d'implanter le modèle « Au-delà des soins »
- Mettre en place les outils les plus efficaces et appropriés afin d'appuyer les initiatives stratégiques.

Pour la neuvième année d'affilée, la généreuse contribution de notre Fondation nous a permis d'offrir des bourses à bon nombre de nos employés qui souhaitent poursuivre leurs études. Notre plus grande préoccupation demeure le recrutement d'infirmières et d'infirmiers. Il y a cinq ans, le Centre gériatrique Maimonides comptait 100 infirmières et infirmiers, et aujourd'hui nous n'en comptons que 50. Le nombre d'heures de soins requis par les résidents et pour l'admission sont à la hausse, tout comme l'acuité des soins. Afin de fournir des soins de qualité à la lumière de cette nouvelle réalité, le département des soins infirmiers a presque terminé une réorganisation du travail qui tient compte de l'expertise professionnelle de chaque membre du personnel, dans le respect des normes en matière de soins. Dans l'année ou dans les deux années à venir, de nombreuses nouvelles pratiques seront mises en œuvre.

Section 5

Conseil et Comités de l'établissement créés en vertu de la LSSS

Membres du Conseil d'administration

M^{me} Susan Cliff

M. Andrew Cohen

M^{me} Gloria Freedman

M^{me} Barbra Gold

D^r Brian Gore
M^{me} Terri Klein
D^{re} Tamara Korin
M^{me} Mona Kravitz
M^{me} Mona Lefcort
M^{me} Paula Levinson
M. Len Lewkowict
M^{me} Silvana Mauro
M. Leon Mayers
M. Larry Nachshen
M. George Pollack
M. Donald Prinsky
M^{me} Lily Shatsky
M. Ron Waxman
M. Jeffrey Zunenshine

Conseil des infirmières et infirmiers

Des réunions ont eu lieu régulièrement et aucune recommandation particulière n'a été présentée au Conseil d'administration.

Conseil multidisciplinaire

Des réunions ont eu lieu régulièrement et aucune recommandation particulière n'a été présentée au Conseil d'administration.

Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens

Des réunions ont eu lieu régulièrement et aucune recommandation particulière n'a été présentée au Conseil d'administration.

Comité d'évaluation médicale, dentaire et pharmaceutique

Aucune recommandation particulière n'a été présentée au Conseil d'administration.

Comité de pharmacologie

Aucune recommandation particulière n'a été présentée au Conseil d'administration.

Comité de vigilance et de la qualité

Le bureau de l'Ombudsman a reçu et traité 27 plaintes officielles durant l'année, ainsi que 16 demandes d'assistance (pour des problèmes moins importants pour lesquels de l'aide était nécessaire, mais non pas une enquête officielle). Deux plaintes ont été confiées au médecin-examineur aux fins d'étude.

En plus de recevoir, d'étudier et de traiter des plaintes, l'ombudsman a réalisé trois grands projets cette année.

1. L'annonce d'une mauvaise nouvelle : L'ombudsman a dirigé des séances éducatives aux directeurs et employés des départements sur la manière d'annoncer une mauvaise nouvelle doucement et efficacement. Cet atelier a été bien accueilli et se poursuivra durant 2011-2012.

2. Éthique : L'un des rôles de l'ombudsman est de faire connaître les principes éthiques dans tout le centre. Cette année, Amy a collaboré avec nos services administratifs afin de produire un dépliant sur le respect de principes éthiques dans la prise de décisions. Elle a été invitée à aider les équipes cliniques dans la préparation de présentations destinées au Comité d'éthique clinique.

3. Visibilité : Une visibilité accrue continue d'être une priorité pour l'ombudsman. Amy continue d'offrir des heures de visite supplémentaires durant la période des fêtes, et de passer du temps dans les unités pour rencontrer les membres des familles des résidents.

Il semble y avoir une légère diminution des plaintes comparativement à l'an dernier, et une faible augmentation des demandes d'assistance. Il convient de noter que les efforts déployés à l'endroit des résidences d'accueil agréées ont bien réussi. Pour la première fois, nous avons reçu deux plaintes et une demande d'assistance des résidences d'accueil agréées.

Il n'existe aucune échelle pour mesurer la complexité des plaintes, mais si nous nous fions aux conversations avec d'autres organisations similaires, nos plaintes continuent de se situer parmi les plus complexes.

Comité des usagers

**ACTIVITY REPORT OF
MAIMONIDES USERS'
COMMITTEE**

APRIL 1, 2010--MARCH 31, 2011

MAIMONIDES USERS' COMMITTEE ACTIVITY REPORT

REPORT FROM THE PRESIDENT

This past year has seen many changes of committee members, unfortunately, due to deaths of their family members. We try very hard to get representation from all the units so that we can fulfill our role as Users.

We respond to issues brought to our attention, by inviting Department Heads to our meetings to discuss ways to improve the living conditions of all our residents. For example, many dietary changes have been made to accommodate the requests of residents. This was made possible by working closely with Jocelyne Samson and the 5th floor residents.

We look forward to 2011-2012 to orientate our new members on the Users' Committee and to further serve our residents and their families.

MAIMONIDES USERS' COMMITTEE MEMBERSHIP

<u>MEMBERS</u>	<u>FUNCTION</u>	<u>STATUS</u>
Mona Lefcort	President	Family
Gloria Freedman	Vice President	Family
Helen Better	Treasurer/sec	Family
Peggi Cohen	Food liaison	Family
Claudio Etauri		Resident
Audrey Fineberg		Family
Bella Finkelstein	Telephone com	Family
Jack Inhaber	Dietary com	Resident
Yetta Sheiner		Resident
Therese Ohana		Family
Gail Prupas		Resign
Howard Appelbaum		Resident
Carole Derkson		Family
<u>Substitution List</u>		
Roberta Adelman		Resident
Norman Fisher		Family
Raisie Booth		Family
Mel Kepman		Resident
Gail Hislop		Resident
Ruth Chaimberg		Family

Members are on Hospital committees:

Mona Lefcort	Board of Directors, Com. de Vigilance, End of Life
Gloria Freedman	Board of Directors
Audrey Fineberg	Planetree

Meetings Held:

APRIL 12, 2010	Guest Rena Halickman, Director of Recreation, to discuss improving recreation for the residents
MAY 9, 2010	Family afternoon to advertise Users committee
MAY 10, 2010	General meeting to discuss resignation of two members and recruitment of new members. Lack of personnel to help feed resident was identified and plans discussed to improve.
JUNE 7, 2010	Guest Joannie Robidoux to explain Planetree
JUNE 20, 2010	Family/resident afternoon to advertise Users
JULY 5, 2010	Guest Susan Cliff, Director of Social Services, discuss the role of the companions/family/staff and policies.
JULY 7, 2010	HOSPITAL BBQ Users' members help to serve fruit and interact with residents and families
SEPT. 1, 2010	Guest Linda August, Director of Clinical Services to inform us re Rehab services and staffing concerns
OCT 6, 2010	General discussions re budget , brochures and food
OCT. 20, 2010	Dinner meeting at Carmines with 5th floor residents/ members. General discussion and food concerns.

- NOV. 22, 2010** Report of RPCU conference in Ste Hyacinthe. Review of 5th floor meeting with HN re complaints
- DEC.14, 2010** Meeting chair was Gloria Freedman and guest was Mr. Jacques Labreque, Director, Human Resources, Discussion re union/resident rights and Users' role
- FEB 17, 2011** Resignation of Helen Better, Treasurer. Four new users attended meeting. Guest Jocelyne Samson Director of Food Services, to inform us about chicken issues.
- MARCH 7, 2011** Mona Lefcort spoke to a group of volunteers re the role of the Users committee.
- MARCH 8, 2011** Executive meeting to discuss budget surplus.

PLANS FOR 2011-2012

- 1. TRAINING SESSION WITH ALL MEMBERS APRIL 2011
BY PIERRE BLAIN**
- 2. PLAN RESIDENT/FAMILY TIMES TO INFORM USERS**
- 3. HOST PROVINCIAL MEETING IN JUNE (RPCU)**
- 4. INCREASE ADVERTISEMENTS e.g.FAMILY NEWS
LETTER**
- 5. PLAN A CONFERENCE**
- 6. MONITOR THE HOTLINE**

USERS' COMMITTEE FINANCIAL REPORT
MAIMONIDES GERIATRIC HOSPITAL

APRIL 1, 2010 TO MARCH 31, 2011 STATEMENT OF SOURCES
AND USES OF FUNDS

OPENING BALANCE APRIL 1, 2010	39,206.44
SOURCES OF INCOME (MAIMONIDES)	<u>14,820.00</u>
<u>TOTAL RESOURCES</u>	<u>54,026.44</u>

USES OF FUNDS:

BANK CHARGES, CHEQUES, STAMPS	191.65
CONFERENCES, HOTEL,	1320.98
ADVERTISEMENT/PROMOTION	6544.90
FAMILY/ RESIDENT INFORMATION	1077.82
MEETINGS	700.99
MISC	45.00
<u>SURPLUS TO BUY EQUIPMENT</u>	<u>37000.00</u>
<u>TOTAL EXPENDITURES</u>	<u>46,881.34</u>

CLOSING BALANCE MARCH 31, 2011 **7,145.10**

Comité de gestion des risques

Le Comité de gestion des risques, dont un des membres fait partie du Conseil d'administration du Centre gériatrique Maimonides, a tenu des réunions régulièrement au cours de 2010-2011. Comme il a été noté dans le passé, les chutes représentent plus de la moitié de tous les incidents et accidents signalés au Centre et elles demeurent une grande priorité. Comparativement à l'année dernière, le total des chutes a augmenté d'environ 16 %. Heureusement, la majorité de ces chutes (58 %) n'a occasionné aucune blessure et seulement trois d'entre elles (moins de 1 %) ont entraîné des blessures graves telles qu'une fracture de la hanche. Il s'agit donc d'une réduction de 44 % par rapport à l'année dernière.

Près de 25 % des rapports d'incidents et d'accidents remplis cette année ont fait partie de l'autre catégorie qui comprend surtout des blessures d'origine inconnue, mais aussi des incidents concernant un résident qui a manqué à l'appel, des erreurs relatives au dossier d'un résident, des plaies de pression, des moyens de contention et l'automutilation, etc. La plupart de ces incidents étaient de gravité mineure, cependant deux d'entre eux ont entraîné une blessure grave, soit une fracture de la hanche et une coupure qui s'est infectée et pour laquelle le résident a dû être hospitalisé pendant deux jours. Finalement, nous constatons que même si le taux de divulgation est à la hausse, cette question continue de poser un défi. Durant l'année écoulée, notre conformité à loi, à nos politiques et à nos procédures s'est élevée à 84 %, ce qui est très près de la statistique de l'an dernier.

Indicateurs de la Gestion des Risques

	<u>2010/2011</u>	<u>2009/2010</u>
Taux de réponse/satisfaction (heures de soins prodigués ÷ heures de soins requis) Cible 100 %	81 %	81 %
Taux de rotation (admissions ÷ nombre de résidents)	37 %	31,8 %
Proportion de clients qui ont des mesures de contention (nombre de mesures de contention ÷ nombre de résidents) Cible 0 %	2,07 %	2,07 %
Transfert aux soins aigus (nombre moyen de résidents transférés par période ÷ total des résidents) Cible 1-2 %	2,0 %	1,7 %

2010/2011 2009/2010

Proportion des heures supplémentaires (heures supplémentaires ÷ heures normales travaillées) Cible 0 %	1,94 %	1,51 %
Taux de l'assurance-salaire (heures payées en assurance-salaire ÷ heures rémunérées) Cible 0 %	2,18 %	2,25 %
Ratio CSST (heures réclamées à la CSST ÷ heures rémunérées) Cible 0 %	0,84 %	0,55 %
Résidents ayant fait une chute (nombre de chutes ÷ nombre total de jours-patients)	0,676 %	0,584 %
Résidents ayant fait une chute, avec des conséquences graves (nombre de chutes à conséquences graves ÷ nombre total de jours-patients)	0,002 %	0,004 %
Erreurs de médication (nombre d'erreurs ÷ jours-patients)	0,168 %	0,141 %
Agressions (agressions entre résidents ÷ jours-patients)	0,039 %	0,024 %
Agressions (agressions résident – employé ÷ jours-patients)	0,041 %	0,021 %
Résidents absents sans autorisation (code jaune) (nombre d'absences sans autorisation/code jaune ÷ jours-patients)	0,007 %	0,004 %
Résidents souffrant de plaies de lit (Stades III et IV) (nombre de résidents souffrant de plaies de lit ÷ nombre total de résidents) Cible 0 %	1,99 %	1,6 %
Fréquence d'infection nosocomiale (nombre de nouveaux cas d'infection nosocomiale ÷ jours-patients)	0,010 %	0,014 %

2010/2011 2009/2010

Taux d'occupation		99,7 %	99,8 %
	Cible 99,4 %		
	Programme 68	97,2 %	83,6 %
Nombre d'admissions	Soins de longue durée	139	121
	Programme 68	56	23
	Soins de répit	64	91
Nombre d'admissions aux ressources intermédiaires		65	24
Nombre d'admissions aux résidences d'accueil agréées		8	14

Comité de vérification et des finances

Comité l'immobilier et entretien

Comité d'éthique clinique

Comité du planification stratégique

Section 6
Ressources Humaines de l'établissement
LES RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement présente les principales informations concernant les ressources qui sont à son emploi.

	Exercice en cours	Exercice antérieur
<u>Note 1 :</u> Effectifs de l'établissement		
<u>Les cadres :</u> (en date du 31 mars)		
- Temps complet (excluant les personnes en stabilité d'emploi)	16	
- Temps partiel Nombre de personnes: Équivalents temps complet (a)	8 1.8	
(excluant les personnes en stabilité d'emploi) - Nombre de cadres en stabilité d'emploi		
<u>Les employés réguliers :</u> (en date du 31 mars)		
- Temps complet (excluant les personnes en sécurité d'emploi)	314	
- Temps partiel Nombre de personnes: Équivalents temps complet (a)	234 117	
(excluant les personnes en sécurité d'emploi) - Nombre d'employés en sécurité d'emploi		
<u>Les occasionnels :</u>		
- Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	75156	
- Équivalents temps complet (b)	40	

(a) L'équivalence temps complet se calcule de la façon suivante pour les cadres et les employés réguliers :

Nombre d'heures de travail selon le contrat de travail divisé par Nombre d'heures de travail d'un employé à temps complet du même corps d'emploi

(b) L'équivalence temps complet se calcule de la façon suivante pour les occasionnels :

Nombre d'heures rémunérées divisé par 1826 heures

Section 7

États Financiers et analyse des résultats des opérations

Nous avons reçu 135 000 \$ de notre Fondation pour améliorer diverses pièces du Centre, et 50 000 \$ pour acheter du mobilier et de l'équipement pour le Centre.

Aux membres du conseil d'administration du CENTRE GÉRIATRIQUE MAIMONIDES

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers du CENTRE GÉRIATRIQUE MAIMONIDES inclus dans la section auditée du rapport financier annuel qui comprennent les bilans des fonds d'exploitation, d'immobilisations et à destination spéciale au 31 mars 2011, ainsi que les états des résultats et de solde de fonds des mêmes fonds pour l'exercice terminé à cette date. Les états financiers audités incluent également le bilan du fonds en fiducie et le bilan regroupé au 31 mars 2011, ainsi que les états regroupés des résultats, des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour ce même exercice. De plus, ils comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives de la section auditée. Le présent rapport sur les états financiers ne couvre pas les unités de mesure et les heures travaillées et rémunérées présentées aux pages 330 et 650 puisqu'elles font l'objet d'un rapport d'audit distinct.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie de réserves.

Fondement de l'opinion avec réserves

Comme mentionné à la note 3, les passifs afférents aux obligations envers les employés en congé parental et en assurance salaire ne sont pas comptabilisés au bilan du fonds d'exploitation, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'impact n'a pu être déterminé car l'information n'est pas disponible au niveau de l'établissement.

L'établissement a comptabilisé au solde de fonds du fonds d'exploitation au 31 mars 2011, un revenu de subvention et a ajusté le solde des montants à recevoir du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) de 273,419\$ sans retraitement des états financiers du 31 mars 2010, comme mentionné à la note 5. Afin de se conformer aux normes canadiennes pour le secteur public, le revenu de subvention relatif à la prise en charge du solde déficitaire du fonds d'exploitation au 1er avril 2008 de 320,538\$, représentant le montant fixé par le décret gouvernemental 257-2010, aurait dû être comptabilisé rétroactivement avec retraitement des états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2010. Ainsi, les chiffres correspondants du 31 mars 2010 de la subvention à recevoir, du revenu du MSSS et du solde de fonds du fonds d'exploitation auraient dû être augmentés de 320,538\$.

Opinion avec réserves

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans les paragraphes "Fondement de l'opinion avec réserves", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CENTRE GÉRIATRIQUE MAIMONIDES au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Autres points

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers qui indique que LE CENTRE GÉRIATRIQUE MAIMONIDES a adopté les normes comptables canadiennes pour le secteur public au 1er avril 2010. Nous n'avions pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives du 31 mars 2010, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

Rapport relatif à d'autres obligations légales ou législatives

Conformément à l'article 293 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux du Québec, à l'Annexe 1 du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux et sur la base des éléments probants obtenus lors de la réalisation de nos travaux d'audit sur les états financiers, à notre avis, dans tous les aspects significatifs, l'établissement s'est conformé :

- aux dispositions de la Loi susmentionnée et aux règlements s'y rapportant dans la mesure où en sont touchés ses revenus ou ses dépenses;
- aux explications et aux définitions se rapportant à la préparation du rapport financier annuel;
- aux définitions contenues dans le Manuel de gestion financière publié par la ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec dans ses pratiques comptables, à l'exception des éléments mentionnés à l'annexe au rapport de l'auditeur, le cas échéant.

Nom de
l'associé responsable

Yaffa Cohen, CA

Nom de l'auditeur

FULLER LANDAU
Bureau 200, Place du Canada
1010, rue de la Gauchetière ouest
Montréal (Quebec) H3B 2N2

Téléphone

(514) 875-2865

Télécopieur

(514) 866-0247

Date

le 14 juin 2011

Fuller Landau SENCRL

COMPTABLES AGRÉÉS

Par Yaffa Cohen, comptable agréée, auditeur

Aux membres du Conseil d'administration du CENTRE GÉRIATRIQUE MAIMONIDES

Nous avons procédé, conformément à l'article 293 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux du Québec et de l'annexe 1 du Règlement sur la gestion financière des établissements et des conseils régionaux, à l'audit des unités de mesure et des heures travaillées et rémunérées pour l'exercice clos le 31 mars 2011. Ces informations compilées par le CENTRE GÉRIATRIQUE MAIMONIDES selon les définitions et explications contenues dans le Manuel de gestion financière (MGF) publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, sont incluses dans le rapport financier annuel aux pages 330 et 650. La responsabilité de ces unités de mesure et de ces heures travaillées et rémunérées compilées selon les définitions et explications contenues au MGF incombe à la direction de l'établissement. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations en nous fondant sur nos travaux d'audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à fournir l'assurance raisonnable que ces informations sont exemptes d'anomalies significatives. L'audit comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des unités de mesure et des heures travaillées et rémunérées selon les définitions et explications du MGF. Il comprend également l'évaluation, le cas échéant, des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction de l'établissement, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de ces informations.

À notre avis, les unités de mesure et les heures travaillées et rémunérées compilées par le CENTRE GÉRIATRIQUE MAIMONIDES donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la réalité de l'établissement pour l'exercice clos le 31 mars 2011 selon les définitions et explications contenues dans le MGF publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Lieu	Montréal
Comptables agréés	FULLER LANDAU
Date	le 14 juin 2011
Nom de l'auditeur	Yaffa Cohen, CA

Fuller Landau SENCRL
par Yaffa Cohen, agréé Comptable, Auditeur

Fonds d'exploitation - activités principales exercice terminé le 31 mars 2011 - AUDITÉE
RÉSULTATS - SOMMAIRE

	Exercice courant 1	Exercice précédent 2
ACTIVITÉS PRINCIPALES		
REVENUS		
Agence et MSSS.....01	29,235,830	28,944,590
Usagers.....02	8,017,575	7,929,960
Ventes de services.....03	187,676	183,013
Recouvrements.....04	740,073	677,820
Donations.....05		
Subvention du Gouvernement fédéral.....06		
Autres revenus.....07	75,779	90,589
Total (L.01 à L.07).....08	38,256,933	37,825,972
.....09	xxxx	xxxx
.....10	xxxx	xxxx
.....11	xxxx	xxxx
CHARGES		
Salaires.....12	19,043,924	18,595,959
Avantages sociaux.....13	4,792,900	4,845,833
Charges sociales.....14	2,846,553	2,459,867
Médicaments.....15	799,963	694,238
Produits sanguins.....16		
Fournitures médicales et chirurgicales.....17	560,018	476,332
Denrées alimentaires.....18		
Créances douteuses.....19	29,368	28,929
.....20	xxxx	xxxx
.....21	xxxx	xxxx
.....22	xxxx	xxxx
.....23	xxxx	xxxx
.....24	xxxx	xxxx
Intérêts sur emprunts.....25		
Entretien et réparations.....26	1,172,006	1,336,372
Autres charges.....27	9,011,839	9,213,710
TOTAL (L.12 à L.27).....28	38,256,571	37,651,240
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES REVENUS) DES ACTIVITÉS PRINCIPALES (L.08 - L.28).....29	362	174,732

Renseignements à titre informatif seulement:

CONTRIBUTIONS DE L'AVOIR PROPRE ET INTERFONDS (au net):		
En provenance de l'avoir propre.....30		xxxx
Fonds immobilisations.....31		xxxx
Fonds affectés.....32		xxxx
Fonds de stationnement.....33		xxxx
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES REVENUS) DES ACTIVITÉS PRINCIPALES APRÈS LES CONTRIBUTIONS DE L'AVOIR PROPRE ET INTERFONDS (L.29 À L.33).....34	362	xxxx

Fonds d'exploitation exercice terminé le 31 mars 2011 - AUDITÉE
SOLDE DE FONDS

	Activités principales 1	Avoir propre 2	Total (c1 + c2) 3
SOLDE CRÉDITEUR (DÉBITEUR) AU DÉBUT.....01	28,357	(1,230,875)	(1,202,518)
ADDITIONS (DÉDUCTIONS)			
ACTIVITÉS PRINCIPALES:			
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) des activités principales (avant les contributions interfonds et de l'avoir propre):			
-Établissements publics.....02	362		362
-Établissements privés conventionnés.....03	XXXX	0	0
Contributions interfonds au net:			
-Fonds d'immobilisations.....04	XXXX		
-Fonds affectés.....05	XXXX		
-Fonds de stationnement.....06	XXXX		
ACTIVITÉS ACCESSOIRES:			
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus) des activités accessoires (avant les contributions interfonds et de l'avoir propre).....07	XXXX		
Contributions interfonds au net:			
-Fonds d'immobilisations.....08	XXXX		
-Fonds affectés.....09	XXXX		
-Fonds de stationnement.....10	XXXX		
AUTRES ÉLÉMENTS:			
Libération de surplus.....11	(26,589)	26,589	0
Récupération de surplus.....12		XXXX	
Transferts interétablissements (préciser).....13	XXXX		
Autres opérations portant sur les capitaux propres - établissements privés conventionnés (préciser).....14	XXXX		
Contributions de l'avoir propre au fonds d'immobilisations.....15	XXXX		
Autres - établissements publics (détail p.676).....16			
Autres - établissements privés (détail p.676).....17	XXXX		
VARIATION DE L'EXERCICE (L.02 à L.17).....18	(26,227)	26,589	362
Redressements demandés par le MSSS: voir note p.270-05.....19		320,538	320,538
SOLDE CRÉDITEUR (DÉBITEUR) À LA FIN (L.01 + L.18 + L.19).....20	2,130	(883,748)	(881,618)
RÉPARTITION DE L'AVOIR PROPRE:			
-Affectations origine interne - projets de recherche terminés.....21			
-Avoir propre non grevé d'affectations.....22		(881,618)	(881,618)

Fonds d'exploitation

exercice terminé le 31 mars 2011 - AUDITÉE

BILAN

	Exercice courant	Exercice précédent
	1	2
ACTIF		
A COURT TERME		
Encaisse.....01	748,356	1,596,264
Placements temporaires.....02		
Débiteur-Agence et MSSS.....03		
Autres débiteurs.....04	428,429	327,535
Charges payées d'avance.....05	5,652	3,887
Stocks.....06	189,949	208,967
Créances interétablissements (préciser)JEC,CSSS Cavendish.....07	23,470	193,116
Créances interfonds.....08	0	16,777
Autres éléments.....09	1,350	633
Total de l'actif à court terme (L.01 à L.09).....10	1,397,206	2,347,179
SUBVENTION À RECEVOIR-RÉFORME COMPTABLE.....11	2,499,828	2,481,125
PLACEMENTS A LONG TERME.....12		
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF.....13	210,770	136,945
TOTAL DE L'ACTIF (L.10 à L.13).....14	4,107,804	4,965,249
	=====	=====
PASSIF		
A COURT TERME		
Découvert de banque.....15		
Emprunts temporaires.....16		
Créditeur - Agence et MSSS.....17	221,195	900,903
Autres créditeurs.....18	4,722,179	5,225,320
Intérêts courus à payer.....19		
Dettes interétablissements (préciser)voir détails p.619.....20	764	5,494
Dettes interfonds.....21	45,284	
Revenus reportés - activités principales.....22	0	36,050
Revenus reportés - activités accessoires.....23		
Autres éléments (préciser).....24		
Total du passif à court terme (L.15 à L.24).....25	4,989,422	6,167,767
	-----	-----
A LONG TERME		
DETTES À LONG TERME.....26		
AUTRES ÉLÉMENTS DU PASSIF.....27		
TOTAL DU PASSIF (L.25 + L.26 + L.27).....28	4,989,422	6,167,767
	=====	=====
SOLDE DE FONDS.....29	(881,618)	(1,202,518)
TOTAL DU PASSIF ET DU SOLDE DE FONDS (L.28 + L.29).....30	4,107,804	4,965,249
	=====	=====

Section 8

Code d'éthique de déontologie des administrateurs

Approuvé le 18 juin 2003 par le conseil d'administration du Centre gériatrique Maimonides - Il ne s'est produit aucun incident de conflit d'intérêts concernant les membres du Conseil d'administration durant 2010-2011.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Le présent code d'éthique et de déontologie détermine les devoirs et les obligations de conduite des membres du conseil d'administration dans leurs différents rapports ayant trait à l'exercice de leurs fonctions.

DEVOIRS ET OBLIGATIONS

1. Le membre du conseil d'administration doit témoigner d'un constant souci du respect de la vie humaine et du droit aux services de santé et services sociaux;
2. Le membre du conseil d'administration doit participer activement et dans un esprit de concertation à l'élaboration et à la mise en oeuvre des orientations générales de l'établissement;
3. Le membre du conseil d'administration doit assister aux réunions du conseil;
4. Le membre du conseil d'administration présent à une réunion du conseil doit voter lorsque requis;
5. Le membre du conseil d'administration doit agir de façon courtoise et maintenir des relations empreintes de bonne foi, de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction;
6. Le membre du conseil d'administration doit agir avec soin, intégrité, honneur, dignité, probité et impartialité;
7. Le membre du conseil d'administration doit faire preuve de rigueur, de prudence et d'indépendance;
8. Le membre du conseil d'administration doit être loyal et intègre envers les autres membres du conseil d'administration et ne doit en aucun temps surprendre la bonne foi ou se rendre coupable envers eux d'un abus de confiance et de procédés déloyaux;
9. La conduite d'un membre du conseil doit être empreinte d'objectivité et de modération;
10. Le membre du conseil d'administration doit préserver la confidentialité des débats, échanges et discussions.

DEVOIRS SPÉCIFIQUES

1. Les mesures de prévention

1. Le membre du conseil d'administration doit agir dans les limites des pouvoirs qui lui sont conférés;

2. Le membre du conseil d'administration doit dissocier de l'exercice de ses fonctions au sein du conseil d'administration, la promotion et l'exercice de ses activités professionnelles ou d'affaires;
3. Le membre du conseil d'administration doit faire preuve de réserve et de prudence à l'occasion de représentations publiques. Il doit, à cet effet, transmettre fidèlement les orientations générales de l'établissement, évitant tout commentaire susceptible de porter atteinte à l'intégrité de cet établissement;
4. Le membre du conseil d'administration doit sauvegarder en tout temps son indépendance et éviter toute situation où il peut trouver un avantage personnel, direct ou indirect, actuel ou éventuel;
5. Le membre du conseil d'administration qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du conseil d'administration ou de l'établissement doit dénoncer par écrit son intérêt au président du conseil d'administration ou à la directrice générale;
6. Le membre du conseil d'administration qui a un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du conseil d'administration ou de l'établissement doit s'abstenir de siéger au conseil et de participer à toute délibération ou décision lorsqu'une question portant sur le sujet de son intérêt débattue;
7. Le membre du conseil d'administration doit déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a dans des personnes morales, des sociétés ou des entreprises susceptibles de conclure des contrats avec l'établissement;
8. Le membre du conseil d'administration doit déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant l'existence de tout contrat de services professionnels conclu avec l'établissement par une personne morale, une société ou une entreprise dans laquelle il a des intérêts pécuniaires.

2. L'identification de situations de conflits d'intérêts

1. Le membre du conseil d'administration doit éviter toute situation pouvant compromettre sa capacité d'exercer ses fonctions spécifiques de façon objective, rigoureuse et indépendante;
2. Le membre du conseil d'administration, lorsqu'une atteinte à son objectivité, à la rigueur de son jugement ou à son indépendance pourrait résulter notamment des relations personnelles, familiales, sociales, professionnelles ou d'affaires, de toute communication publique d'une idée ou d'une opinion ou de toute manifestation d'hostilité ou de favoritisme, doit déclarer cette situation et s'abstenir de participer aux délibérations et décisions sur l'objet en cause;
3. Le membre du conseil d'administration doit prévenir tout conflit d'intérêts et éviter de se placer dans une situation telle qu'il ne peut remplir utilement ses fonctions sauf celles acceptées par le législateur de par la composition du conseil d'administration;

4. Le membre du conseil d'administration doit s'abstenir de toute activité incompatible avec l'exercice de ses fonctions au sein du conseil d'administration;
5. Le membre du conseil d'administration doit sauvegarder en tout temps son indépendance et éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, un membre du conseil d'administration:
 - est en conflit d'intérêts lorsque les intérêts en présence sont tels qu'il peut être porté à préférer certains d'entre eux ou que son jugement et sa volonté envers le conseil peuvent en être défavorablement affectés,
 - n'est pas indépendant comme membre du conseil pour un acte donné, s'il y trouve un avantage personnel, direct ou indirect, actuel or éventuel;
6. Le membre du conseil d'administration ne doit pas tirer profit de sa fonction pour tenter d'obtenir un avantage pour lui-même ou pour autrui lorsqu'il sait ou s'il est évident que tel avantage va à l'encontre de l'intérêt public;
7. Le membre du conseil d'administration ne doit pas accepter un avantage de qui que ce soit alors qu'il sait ou qu'il est évident que cet avantage lui est consenti dans le but d'influencer sa décision;
8. Le membre du conseil d'administration ne doit pas faire usage de renseignements de nature confidentielle ou de documents confidentiels en vue d'obtenir directement ou indirectement un avantage pour lui-même ou pour autrui.

3. Régir ou interdire des pratiques reliées à la remuneration de ces personnes

1. Le membre du conseil d'administration ne doit pas solliciter, accepter ou exiger d'une personne pour son intérêt, directement ou indirectement, un don, un legs, une récompense, une commission, une ristourne, un rabais, un prêt, une remise de dette, une faveur ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son impartialité, son jugement ou sa loyauté;
2. Le membre du conseil d'administration ne doit pas verser, offrir de verser ou s'engager à offrir à une personne don, un legs, une récompense, une commission, une ristourne, un rabais, un prêt, une remise de dette, une faveur ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre l'impartialité de cette personne dans l'exercice de ses fonctions;
3. La directrice générale ne peut recevoir, en outre de sa rémunération, aucune somme ou avantage direct ou indirect de quiconque hormis les cas prévus par la loi;
4. Le membre du conseil d'administration qui reçoit un avantage comme suite à un manquement au présent code est redevable envers l'État de la valeur de l'avantage reçu.

4. Les devoirs et les obligations de l'après-mandat

1. Le membre du conseil d'administration doit, après l'expiration de son mandat, respecter la confidentialité de tout renseignement, débat, échange et

- discussion de quelque nature que ce soit dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions au sein du conseil;
2. Le membre du conseil d'administration doit témoigner de respect envers l'établissement et son conseil d'administration.

RÉGIME DE SANCTIONS

1. Tout manquement ou omission concernant un devoir ou une norme prévu par le présent code constitue un acte dérogatoire et peut entraîner l'imposition d'une sanction;
2. Toute personne qui est d'avis qu'un administrateur a pu contrevenir à la loi ou au présent code d'éthique et de déontologie en saisit le président du conseil d'administration ou, s'il s'agit de ce dernier, le vice-président du conseil d'administration;
3. Le président ou le vice-président peut désigner des personnes chargées de faire enquête relativement à la situation ou aux allégations de comportements susceptibles d'être dérogatoires à l'éthique ou à la déontologie;
4. Le membre du conseil d'administration qui est informé qu'une enquête est tenue à son sujet ne doit pas communiquer avec la personne qui a demandé la tenue de l'enquête;
5. Les personnes désignées doivent adresser un rapport au président ou au vice-président du conseil d'administration;
6. Le président ou le vice-président, en tenant compte des informations reçues et du rapport d'enquête le cas échéant, peut constituer un comité formé de trois administrateurs qu'il désigne;
7. Le comité notifie à l'administrateur les manquements reprochés et la référence aux dispositions législatives ou réglementaires ou à celles du code d'éthique et de déontologie. La notification informe l'administrateur qu'il peut, dans les trente jours, fournir par écrit ses observations au comité et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés;
8. Sur conclusion que l'administrateur a contrevenu à la loi ou au code d'éthique et de déontologie, le comité recommande aux membres du conseil d'administration d'imposer une sanction à l'administrateur concerné;
9. La sanction peut consister en une réprimade, une suspension, une révocation, une déchéance de charge ou toute autre sanction jugée appropriée, selon la gravité et la nature de la dérogation;
10. Toute sanction doit être communiquée par écrit au membre du conseil d'administration concerné.

ENQUÊTE ET IMMUNITÉ

1. Ne peuvent être poursuivies en justice en raison d'actes accomplis de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions les personnes qui effectuent une enquête ainsi que celles chargées de déterminer et d'imposer les sanctions;
2. Les personnes qui effectuent les enquêtes ainsi que celles chargées de déterminer et d'imposer les sanctions sont tenues de prêter le serment ou faire l'affirmation solennelle. Cette prestation de discrétion se fait selon la formule contenue à l'annexe du présent code.

LA PUBLICITÉ DU CODE

1. L'établissement doit rendre accessible un exemplaire du code d'éthique et de déontologie des membres des conseils d'administration à toute personne qui en fait la demande;
2. L'établissement doit publier dans son rapport annuel, le code d'éthique et de déontologie des membres du conseils d'administration;
3. Le rapport annuel de l'établissement doit faire état :
 - a) du nombre et de la nature des signalements reçus;
 - b) du nombre de cas traités et de leur suivi;
 - c) de leur décision ainsi que du nombre et de la nature des sanctions imposées;
 - d) des noms des personnes ayant été suspendues, révoquées ou déchues de charge.

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

APPENDIX A

ENGAGEMENT PERSONNEL

(Nous suggérons que chaque membre du conseil d'administration signe l'engagement suivant dont l'original sera conservé dans les registres du conseil)

J'ai pris connaissance du code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration du Centre gériatrique Maimonides et je m'engage à m'y conformer.

Signature

Date

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE

APPENDIX B

SERMENT OU AFFIRMATION DE DISCRÉTION DE TOUTE PERSONNE CHARGÉE DE FAIRE ENQUÊTE

(Si le président ou le vice-président demande une enquête, il est essentiel d'en assurer la confidentialité. C'est pourquoi, nous suggérons que toute personne chargée de faire enquête signé la déclaration qui suit :)

Je, _____ affirme solennellement que je ne révélerai et ne ferai connaître, sans y être autorisé(e) par la loi, quoique ce soit dont j'aurai eu connaissance dans l'exercice de ma charge.

(Dans le cas d'une prestation de serment, il faut ajouter :)

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Signature

Date

Section 9 Conclusion

Nous clôturons l'exercice 2010-2011 avec un faible excédent de 362 \$. Notre capacité à équilibrer le budget en ces temps difficiles est encore attribuable à la vente de nos services de gestion au CHSLD juif de Montréal et à notre habileté à utiliser au maximum nos ressources. L'appui fourni par la communauté, particulièrement la Fondation et les Auxiliaires, aide aussi le résultat net. Parce que beaucoup de projets spéciaux sont financés par la Fondation, nous pouvons utiliser nos ressources dans d'autres secteurs qui ne peuvent pas bénéficier de l'aide de la Fondation. Durant notre année de célébration centenaire, des liens très solides avec la communauté et l'apport de tant de membres différents ont été reconnus. Comme c'est le cas dans de nombreux centres de soins juifs partout en Amérique du Nord, c'est la communauté qui a réellement fait une différence pendant les 100 dernières années, et qui nous a permis de devenir un chef de file en soins gériatriques au Québec et au Canada.

Le 26 mai 2011